

4 Itinéraire

Autour de la Butte de Crémillé



RENDEZ-VOUS au Buisson, sur la V. C n° 407, conduisant à SAINT-CÉLERIN. À droite, site de l'ancien prieuré SAINT-MICHEL de la BARRE occupé par des constructions neuves. À gauche, entreprise maraîchère du Vivier et bordage du Buisson. Devant vous s'étendent les pentes boisées de la Lande, au loin, un vieux puits.

Suivez la route goudronnée pendant huit cents mètres en limite de la Commune de SAINT-CÉLERIN : bois taillis, pins, chênes, châtaigniers, dans les fossés, géranium bec de grue, saxifrages, stellaires.

Vous parvenez à une bifurcation. À gauche, vue sur le site des Fontenils (de la Commune de SAINT-CÉLERIN) entre les buttes de Montrentin, à gauche et de Crémillé sur votre droite.

Engagez-vous sur le chemin non goudronné CR n° 37 qui sert de limite entre les deux Communes, ronces, ajoncs, genêts, la bruyère commune (calluna vulgaris) a donné son nom aux parcelles riveraines du pied de la butte. Bois de pins un peu sombres. À 600 m, parvenu à un carrefour, vous tournez à droite. Restez toujours sur le chemin de droite, limitrophe avec SAINT-CÉLERIN.

Vous parvenez à l'ancien bordage du Coteau et apercevez au sommet de la butte, les bâtiments de Crémillé et du Haut Coutil. Stellaires, boutons d'or, gaillet gratteron, aubépine crataegus, églantine, lilas, clairière au pied de la butte et champ du « Point du Jour » ; des perdrix dans les guérets, un lapin de Garenne trotte.

Tournez à gauche et continuez sur le chemin goudronné de SAINT-CÉLERIN à BONNÉTABLE. Tournez à droite. La route (RD n° 60 bis) sert de limite entre LA CHAPELLE SAINT RÉMY et LOMBRON.

Le mercredi 11 janvier 1871 dans le cadre de la fantastique bataille du MANS - cette portion de route fut le théâtre de combats acharnés entre six compagnies du 49e Régiment de Mobiles (Commandant LETESSIER) et six compagnies du 95e Régiment de THURINGE, aux ordres du Colonel VON BECKEDORFF. Les prussiens s'emparèrent de SAINT-CÉLERIN. Les moblots de l'Orne restèrent maîtres de la butte, mais en comptant 284 des leurs, hors combat.

Parmi ceux-ci : LEFEVRE de SAINT-LEGER/SARTHE, BARBET de BONNÉTABLE, LOUIS de MONTILLY, GUILLAUME d'ARGENTAN, MALLET de CONDÉ/SARTHE,

DRUET de SAINTE MARGUERITE DE CARROUGES et DAUPLEY de SAINT GERMAIN LE VIEUX, furent inhumés dans le cimetière de LOMBRON.

Des deux côtés de la route, les bermes et les talus offrent une flore assez riche : ajoncs, fougères mâles, mousse, plantain, vulpin, rumex acetosella, saxifrages, polygala, ophrys, orchis.

Le gazoduc DONGES-BEYNES, descend le coteau de la Tasse et traverse le site aboli de la GUERCHE, sur LA CHAPELLE-SAINTE-RÉMY, Vous parvenez à la bifurcation du Poirier Rond.

Tournez à droite, bois taillis. À gauche, constructions neuves sur la CHAPELLE-SAINTE-RÉMY et LOMBRON.

Tournez à droite, empruntez la route goudronnée et gravissez le Tertre de la Rigaudaine (900 m environ) ; sur le talus à droite, beaux spécimens d'orchis qu'on appelle aussi pentecôtes, rares sur la Commune, respectez-les !...

Au sommet, engagez-vous à droite dans le chemin du Chardonneret. Cette partie de votre parcours est intéressante au point de vue géologique et vous permettra à la faveur des labours ou de divers travaux, d'observer les différentes assises de l'une des buttes avancées du plateau de SAINT-CALAIS (d'après la carte géologique de J. Triger).

D'abord, consécutivement aux travaux de terrassement des maisons neuves qui bordent la route, vous pouvez facilement observer l'important dépôt des sables et grès cénomaniens ; en vous engageant dans le chemin, vous pénétrez dans une zone de terres plus franches ; celle de l'argile et des sables à rhinchonelle, puis un peu avant les bâtiments de l'ancienne ferme dans la bande de calcaire marneux à ostrea biauriculata, deux parcelles à droite sont dénommées « La Grande Marnière ». À gauche, une parcelle bien exposée au soleil levant, témoigne que, jadis, on y cultivait la vigne.

Enfin, au sommet de la butte, mais en légère dépression, vous traversez une couche de terre forte, imperméable et bourbeuse, celle de l'argile à silex et de la craie. En descendant le Tertre, vous retrouverez dans l'ordre inverse les mêmes couches géologiques.

Sur les talus, la flore est abondante et généreuse, coucous (primula officinalis), **bryone dioïque** (attention, plante vénéneuse, navet du diable), gaillets, euphorbes, pissenlits dents de lion, stellaires, véroniques, orpin (sedum téléphium) ; dans la bande marneuse, aigremoine, lierre terrestre, bugles, très belles violettes, églantines ; justifiant la toponymie,

des chardons croissent dans le chemin et vous pouvez observer le vol coloré des chardonnerets (carduelis élégans). Puis le chemin devient plus humide. Lorsque vous traversez la zone de passage du gazoduc, vous avez atteint la couche d'argile à silex, en légère dépression au sommet de la butte. Le terrain est imperméable, quasi marécageux ; touffes de joncs, rumex acetosa, ficaire, primevère élevée (primula clatior).

Parvenu à la parcelle justement dite « La Marnière », au bord du plateau, vous découvrez une magnifique vue sur SILLÉ-LE-PHILIPPE ET LA BUTTE DU MOULIN A VENT. Au loin, par beau temps, celle-ci s'étend par-delà le bassin des Parences et la vallée de la Sarthe, jusqu'à la forêt de SILLÉ-LE-GUILLAUME et aux carrières de VOUTRE (50 km à vol d'oiseau).

Devant vous, la butte de Montrentin (Château d'eau) surplombant les fermes de la Furetière et de la Lande. À droite, nichées sur le plateau, la Chalopinière et la Tasse.

Descendez le « Tertre ». Des constructions neuves sont venues rejoindre les deux anciens bordages ; coudriers, aubépines dans ses deux variétés (crataegus monogyna, crataegus oxyacantha) houx, sureau, charmes, alliaire, arum, sagittaire, chelidoine grande éclair (attention cette plante dite herbe aux verrues qui secrète un suc jaune, est vénéneuse). Les genévriers (juniperus communis) qui croissent à flanc de coteau ont donné leur nom à l'une des nouvelles propriétés. Sous l'ombrage des ormes, chênes et châtaigniers, jolis sceaux de Salomon en mai (polygonatum multiflorum).

Traversez l'espace découvert de la Borde ; nombreuses maisons neuves dans le voisinage des fermes de la Lande et de la Furetière, chalets de repos dominical, pièces d'eau aménagées en ces lieux humides, peupliers, saules. Vous revenez à votre point de départ, passant entre les maisons neuves de SAINT-MICHEL DE LA BARRE à votre gauche et le bordage du Buisson à votre droite.



Bryonia dioïque (Bryonia alba)
Plante pérenne à la racine conique et ramifiée, à la tige scabre, atteignant jusqu'à 5 mètres de long. La tige porte en alternance des feuilles et des vrilles.
Les fruits sont des baies noires. toute la plante est toxique

Chemin partagé avec itinéraire 5

Chemin partagé avec itinéraire 5